

PRÉVENTION ET SECOURS CIVIQUES LIÉS À LA PETITE ENFANCE

Pour Qui? Pourquoi?

Cette formation a pour but de préparer les personnes, au contact d'enfants (personnel de crèches, assistantes maternelles, grands-parents...), à intervenir face à des situations d'accidents.

Il s'agit d'un complément indispensable à la formation Prévention Secours Civique niveau 1 normale, elle permet d'intervenir efficacement face à une urgence menaçant la vie d'un nourrisson ou d'un enfant en bas âge.

Le PSC1-ENF est valable « à vie » mais il est recommandé de suivre une formation continue tous les 2 à 3 ans pour se « rafraichir la mémoire ». Une attestation de formation continue vous sera délivrée.

La Formation

Programme

- Prévention des accidents de la vie courante
- Protection, alerte et protection des populations
- Alerte
- Obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- Hémorragies externes
- Plaies
- Brûlures
- Traumatismes
- Malaises
- Les affections spécifiques chez l'enfant (asthme, allergie, convulsion)
- Les atteintes aux circonstances chez l'enfant (piqûres, morsures, chaleur, froid, intoxication, électrisation)
- Perte de connaissance (PLS / RCP)

Un Certificat de compétences de citoyen de sécurité civile et une attestation spécialisation "à la petite enfance" sont délivrés aux personnes ayant assistées à toute la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable.

Pour tous renseignements:

- Tel: 07 89 80 14 63
- Mail: udps34@anps.fr
- www.udps34.com

